Réforme de la formation initiale

Enfin !

Depuis 25 ans, notre formation initiale était dans une situation d'immobilisme total : un comble pour ceux qui soignent par le mouvement…

A la demande du Conseil national, **nous avons rencontré nos élus** (députés, sénateurs) du Maine et Loire, de tout partie.

Je les remercie de leur écoute et c'est avec satisfaction que nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que nos efforts semblent avoir payé. L'arbitrage interministériel rendu, **en date du 9 décembre 2014**, par Mme VALLAUD BELKACEM, Ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, par Mme TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes, et par Mme FIORASO, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, **comprend des avancées significatives** en faveur de la profession, et montre que les clarifications demandées par l'ordre ont fini par être majoritairement entendues.

Les pouvoirs publics y reconnaissent :

- la « nécessité de déployer un cursus de formation de qualité permettant aux masseurs kinésithérapeutes de prendre toute leur part dans la prise en charge des patients dans le cadre des orientations de la stratégie nationale de santé. » ;
- une formation qui se déploiera sur **4** et non plus seulement **3 années** en **IFMK conventionnée avec l'université**, et ce, **dès la rentrée 2015** ;
- la nécessité **de favoriser l'égalité des chances** en encourageant la mise en place **d'une première année universitaire par PACES, STAPS ou Sciences dès la rentrée 2016** avec, en corollaire, la suppression des concours privés type « PCB ».

Bien évidement la mobilisation de plusieurs milliers d'étudiants et de professionnels à Paris, le 13 novembre dernier ainsi que **la prise de position commune** de **tous les acteurs de la profession** (syndicats, IFMK, Ordre) ont été le **moteur de l'avancée** qui permettra en particulier d'offrir aux futurs kinésithérapeutes une formation plus complète, gage de soins de qualité dans l'intérêt des patients

Dominique DUPONT

Sortants du Tableau par transfert

BUSSON Elie, transfert vers les Côtes d'Armor le 23 septembre 2014

GALES Marie, transfert vers le Finistère le 23 septembre 2014

MENARD Karl, transfert vers la Loire Atlantique le 26 septembre 2014

GUILLON Audrey, transfert vers la Loire Atlantique le 29 septembre 2014

LUCAS Erwan, transfert vers l'Ille et Vilaine le 06 octobre 2014

GONDOUIN Philippe, transfert vers les Alpes Maritimes le 13 octobre 2014

DUCORNETZ Mélanie, transfert vers la Manche le 28 octobre 2014

NOYER Clémence, transfert les Pyrénées Atlantiques le 28 octobre 2014

THETIOT Evie, transfert vers les Deux Sèvres le 03 novembre 2014

DAOUDAL Caroline, transfert vers la Loire Atlantique le 04 novembre 2014

MANGIN Camille, transfert vers la Guadeloupe le 04 novembre 2014

ALUS Jérémy, transfert vers l'Ille et Vilaine le 13 novembre 2014

LEBLANC Priscilla, transfert vers la Savoie le 20 novembre 2014

DESCHERE Constant, transfert vers la Gironde le 28 novembre 2014

BASTAT Clément, transfert vers la Vendée le 02 décembre 2014

CHEVALIER Jérôme, transfert vers la Loire Atlantique le 11 décembre 2014

GAUTEUR Pauline, transfert vers la Mayenne le 19 décembre 2014

Radiations du Tableau

BOULEAU Marc le 27 août 2014

EVAIN Monique le 17 septembre 2014

JOUBERT Jacques le 1er octobre 2014

BRICOUT Marc le 28 novembre 2014

THOMAS Michel le 31 décembre 2014